

Paris, le 16 novembre 2022

## Les Spécialistes CSMF appellent à une mobilisation générale des médecins libéraux les 1<sup>er</sup> et 2 décembre

**Les Spécialistes CSMF appellent à une mobilisation générale des médecins libéraux les 1<sup>er</sup> et 2 décembre pour exprimer la colère des médecins libéraux et en particulier des spécialistes devant la menace de mesures coercitives et d'un ONDAM de ville indigent.**

**Non à l'obligation de Permanence des Soins en Etablissement des Soins (PDES) avec risque de réquisition de l'ensemble des spécialistes libéraux y compris ceux exerçant en ville comme cela est prévu dans le PLFSS avec des astreintes dans toutes les spécialités.**

**Non au conventionnement sélectif** comme cela est envisagé dans des projets de loi en cours d'élaboration.

**Non à la médecine sans médecins** comme le prévoit l'accès direct à certains professionnels de santé dans des projets de loi en cours de discussion.

Les Spécialistes CSMF demandent que les moyens suffisants soient mis dans la nouvelle convention pour pouvoir favoriser l'accès aux soins en reconnaissant la valeur de l'expertise médicale.

Les Spécialistes CSMF sont libéraux et responsables et font des propositions pour favoriser l'accès aux soins :

- Hiérarchisation et valorisation des actes de consultation pour augmenter les files actives (voir plus de patients différents) en voyant moins souvent les mêmes patients.
- Déploiement rapide des Equipes de Soins Spécialisées (ESS) pour répondre aux soins non programmés.
- Favoriser la délégation de tâches de façon coordonnée.

**Actuellement nos tutelles n'écoutent pas les médecins libéraux : Les Spécialistes CSMF appellent à la mobilisation les 1<sup>er</sup> et 2 décembre pour que la médecine libérale soit entendue.**

**Docteur Bruno Perrouty  
Président Les Spécialistes CSMF  
Contact presse 06 42 26 63 73**

